

**département: PUY DE DOME**

**Commune : SAINT GEORGES DE MONS**

## **AVIS DE PASSAGE**

### **TRAVAUX D'ELAGAGE ET D'ABATTAGE SOUS LES LIGNES ELECTRIQUES**

Ces travaux nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 20 000 volts, poste source LES ANCIZES, départ BLOT, vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 29 septembre 2015.

Afin d'améliorer la sécurité et le transport de l'électricité, ERDF a confié à l'entreprise IDEE TRAVAUX SERVICES, l'élagage, le débroussaillage et l'abattage de toute végétation située à moins de 5 mètres de la ligne électrique.

Ces travaux obligatoires sont financièrement pris en charge par ERDF.

Ces travaux extrêmement dangereux sont réalisés par des élagueurs professionnels dûment habilités, le bois et les branches coupés sont rangés en bordure de terrain et laissés à disposition du propriétaire.

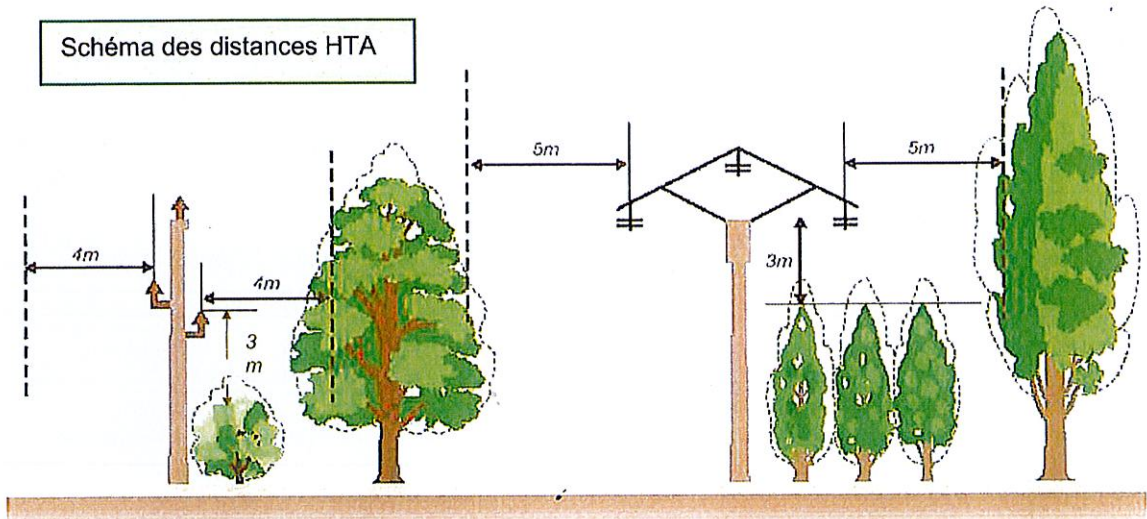
**Si vous êtes propriétaires de terrains ou de plantations situés à moins de 5 mètres de cette ligne électrique et que vous souhaitez plus d'informations, merci de contacter :**

Marie Pierre BOUCHET  
Société IDEE TRAVAUX SERVICES  
04.71.74.96.26  
[idee.auvergne@wanadoo.fr](mailto:idee.auvergne@wanadoo.fr)

Annexe 1 (suite)

**Schémas des distances  
NFC 11-201**

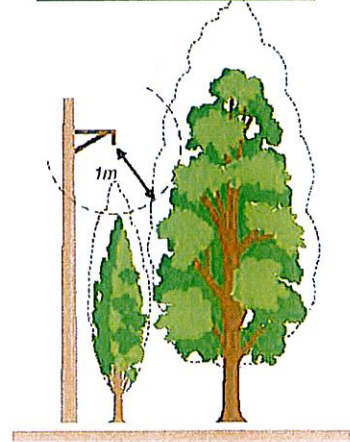
Schéma des distances HTA



Isolateurs rigides

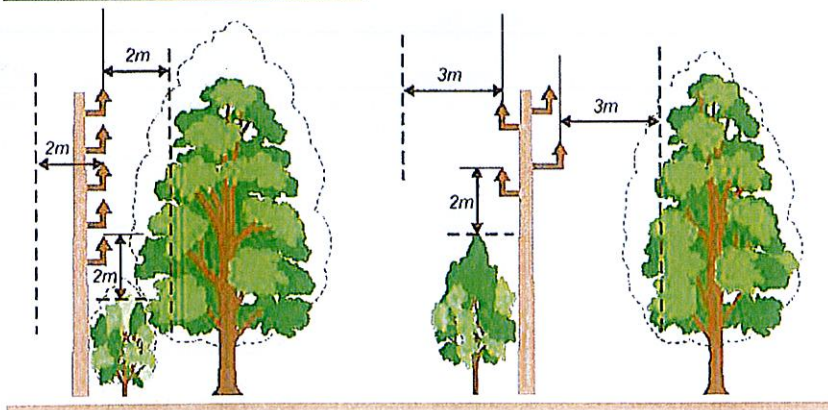
Isolateurs suspendus

Schéma HTA & BTA



Conducteurs  
isolée

Schéma des distances BTA



En agglomération

Hors agglomération